

 <h2 style="text-align: center;">TECHNOLOGIE</h2> <p style="text-align: center;"><i>Ce que je dois retenir</i></p>	<h1 style="margin: 0;">CRITÈRES DE CHOIX - RÉPARABILITÉ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE</h1>	<p>CYCLE</p> <h1 style="margin: 0;">4</h1>
<p>Connaissances</p>	<p>L'indice énergétique et l'indice de réparabilité Les critères de choix : la qualité, l'efficacité, la durabilité, la recyclabilité</p> <hr/> <p>La fiabilité, la durabilité, l'indice de réparabilité</p>	

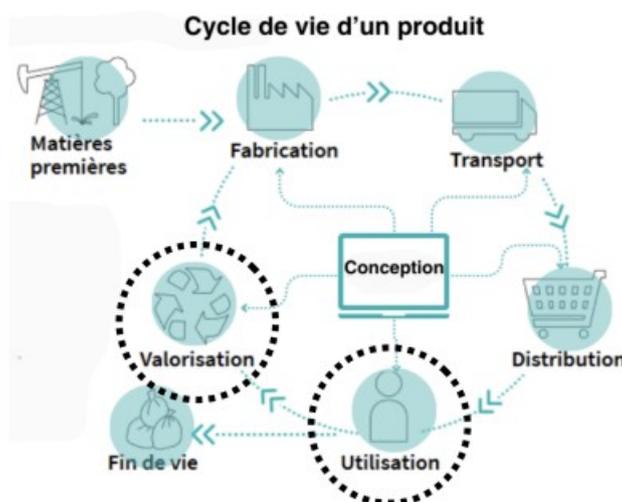
Les critères de choix d'un produit

Les critères de choix sont les éléments pris en compte par le consommateur pour choisir le produit. Parmi ceux-ci figurent notamment le prix et la qualité.

Un produit ou service de **qualité** est un produit dont les caractéristiques lui permettent de **satisfaire les besoins** exprimés ou **implicites** des consommateurs.

En lien avec l'impact environnemental et le cycle de vie du produit, les critères de choix d'un produit de qualité sont :

- En phase d'utilisation : la durabilité, l'indice énergétique, l'efficacité énergétique, la fiabilité, la réparabilité.
- En phase de valorisation : la recyclabilité.



La fiabilité - La durabilité - Le dépannage - La réparation - L'indice de réparabilité

Afin d'augmenter la **fiabilité** (limiter les pannes) et la **durabilité** (augmenter la durée de vie) des produits, la France interdit depuis 2015 l'obsolescence programmée.

 **L'obsolescence programmée** est la réduction volontaire de la durée de vie d'un produit afin d'en accélérer le renouvellement et générer ainsi davantage de bénéfice par l'entreprise.

 **Le dépannage** est une action physique exécutée pour permettre à un bien en panne d'accomplir sa fonction requise pendant une durée limitée jusqu'à ce que la réparation soit exécutée.

 **La réparation** est une action physique exécutée pour rétablir la fonction requise d'un bien en panne. Si elle est bien conduite, cette réparation présente un caractère permanent et peut succéder rapidement à un dépannage effectué dans l'urgence.

Démarche de réparation d'un objet technique

- 1 REPÉRER visuellement la pièce défectueuse
- 2 DÉPOSER la pièce défectueuse en suivant le protocole de démontage
- 3 SE MUNIR de la pièce de remplacement
- 4 REMPLACER la pièce défectueuse en suivant le protocole de remontage
- 5 TESTER la fonctionnalité de l'objet technique